

Secrétaires :

Christine MAGAUD et Bernard ORIOL

*Approbation du compte rendu de séance du 26 septembre 2014*

**PERSONNEL :**

- Remplacement de Mme Julie THOMAS du 13 octobre 2014 au 31 mars 2015.  
Il y a eu deux candidatures pour ce poste. Au vu de son expérience et de ses missions précédentes à l'école de Luriecq, le choix s'est porté sur Mme Zeynep ARDICYAKA.
- Remplacement de Mme Amandine FIDEI jusqu'au 8 décembre 2014.  
Compte tenu de la faible durée de ce remplacement, il est convenu de faire appel à quelqu'un connaissant déjà l'école et son fonctionnement.  
Mme Aurore GIRAUD assurera ce remplacement.
- Réunion SIDECM pour les employés communaux des trois communes de Luriecq, Marols et Chenereilles. Une astreinte le week-end rémunérée à hauteur de 109 € leur a été proposée.  
A ce jour, aucune position n'a été prise par les employés concernés.

**PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :**

Une réunion s'est tenue le mercredi 15 octobre avec le bureau d'étude « Réalités » pour progresser dans l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Cette étape est nécessaire avant la réalisation du zonage.

L'objet du PLU en cohérence avec le PLH est d'arriver à environ 1450 habitants en 2025.

Il y aurait finalement quelques souplesses vis-à-vis des réglementations en cours.

Une réunion du conseil est fixée le 19 novembre 2014 pour étudier le nouveau compte rendu et ses préconisations, transmis par le bureau d'études « Réalités »

**COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Les comptes rendus des réunions de la Communauté de Communes seront dorénavant adressés par courriers électroniques aux Conseillers Municipaux.

Un projet de loi fixerait à vingt mille le nombre minimum d'habitants pour les communautés de communes.

Ainsi le devenir de la Communauté de Commune du Pays de Saint Bonnet le Château est incertain.

Les communes qui la composent, seraient rattachées à une nouvelle et plus importante communauté de communes (Saint Etienne ou Montbrison ?).

La proposition de Madame la Préfète de la Loire devrait être présentée au mois de mars 2015.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015 :**

Il se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015 et, comptera trois agents recenseurs pour Luriecq.

A ce jour, il y a eu une candidature suite à la parution des postes dans les journaux.

La rémunération de la mission est fixée à mille Euros avec en complément, une prise en charge des frais de déplacement à hauteur de cent Euros.

**DROIT DE PREEMPTION DES COMMERCES :**

La commune souhaite avoir une possibilité de préemption lors de la mise en vente d'un droit au bail commercial.

Cette mesure vise à sécuriser et pérenniser les commerces existants.

Une délibération est prise en ce sens.

**BUDGET :**

- Zone de « La Chana » :  
Tous les terrains étant vendus, le budget de la zone de « La Chana » peut-être clôturé.  
Afin de passer les écritures comptables afférentes à cette opération (équilibre entre les budgets d'investissement et de fonctionnement), une décision modificative doit être prise.  
Le conseil municipal valide cette décision modificative.
- Chapitre « Salaires » :  
Une décision modificative est nécessaire pour modifier le budget annuel des salaires.  
Ces derniers ont progressé au cours de l'année suite à des embauches ponctuelles.  
Le conseil municipal acte cette décision modificative.

**FINANCES :**

Demandes de subventions :

Demandeurs :	Objets :	Montants :	Décisions :
Comité d'Animation	Week-end de la vogue	500 €	Validé
Sou des écoles	Voyage à Paris	1500 €	Validé
Resto du cœur	Campagne d'hiver	500 €	Validé
Pompiers d'Usson en Forez	Téléthon	50 € par commune	Pris en charge par la Communauté de Communes

### **SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergie du département de la Loire) :**

Dans le cadre de la fin des tarifs réglementés d'EDF, le SIEL nous propose de faire un groupement d'achat d'électricité pour réaliser les consultations.

Pour la commune, seule est concernée l'école par son abonnement au tarif jaune c'est pourquoi le conseil ne retient pas l'offre du SIEL.

### **TRAVAUX EN COURS :**

- ERA (Etablissement Rural d'Animation) :  
L'Architecte des Bâtiments de France demande une modification de la future porte d'entrée de l'extension du local.  
Ce changement tardif pose problème vis-à-vis de l'entreprise en charge de ce lot (fabrication de la porte déjà lancée).  
Une négociation est en cours avec les services de l'ABF.
- Voirie 2015 :  
Demande de subvention pour un montant de travaux de cinquante mille Euros au Conseil Général pour l'année prochaine.  
La liste des voiries nécessitant un entretien est à constituer.
- Mur de Triols :  
Le mur existant a été démonté et reconstruit avec un recul d'un mètre.  
Cette opération facilitera la circulation des véhicules et le passage du chasse neige.
- Eclairage du terrain de football :  
Les travaux sont terminés.  
Entre le 30 et le 31 octobre, deux projecteurs ont été vandalisés (vitres cassées)
- Informatisation de la Mairie :  
Le changement de l'informatique actuelle est devenu nécessaire.  
Un second devis sera prochainement réalisé.  
Les membres du Conseil prennent une délibération autorisant le Maire et ses Adjoints à engager les dépenses nécessaires à ce projet, jusqu'à hauteur de 9100 € Hors Taxe.
- Affichage extérieur :  
La demande initiale va être modifiée. Les prestations étant revues à la baisse, un nouveau devis est attendu.  
Pouvoir est donné au Maire et à ses adjoints pour valider la dernière offre, si elle répond au cahier des charges.
- Site Internet de la Commune :  
La commission éprouve des difficultés à obtenir des devis de la part de différentes sociétés.  
Les recherches se poursuivent afin de pouvoir prendre une décision en 2015.
- Archives :  
Le devis des rayonnages à installer dans la salle des archives est validé (1780 € HT)

### **REVISION DES TARIFS :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- Cimetière : Concessions pour 50 ans : 220 €/m<sup>2</sup>  
Concessions pour 30 ans : 160 €/m<sup>2</sup>
- Columbarium (pour quatre urnes) : Concessions pour 30 ans : 650 €  
Concessions pour 15 ans : 400 €
- Location du bâtiment communal (Gîte) : 160 €/mois
- Renouvellement du bail des locaux de la paroisse pour trois ans.  
Nouveau loyer mensuel : 110 €

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- D.I.A. Prés Cachard – Vente MAILLOT / POCHART-CIZERON :  
La commune ne préempte pas.
- La cérémonie du 11 novembre :  
Elle se déroulera le mardi 11 à 11h30.
- Fermeture de la Trésorerie de Saint Jean Soleymieux :  
Elle serait programmée pour cette fin d'année.  
L'activité serait en partie transférée à la Trésorerie de Saint Bonnet le Château.
- Inauguration du local de la chasse :  
Après plusieurs semaines de travaux, l'association des chasseurs a inauguré le 24 octobre les nouveaux locaux mis à sa disposition.
- Réunion AMRF à Poncins :  
La réunion de l'Association des Maires Ruraux de France s'est déroulée mi-octobre en présence de Madame la Préfète Fabienne BUCCIO.
- Peinture de Monsieur Louis ORIOL  
Cette toile donnée par l'artiste à la Mairie représente une vue du quartier de l'église (y compris l'école) depuis les trois croix.  
Elle sera exposée à la Mairie.  
Le Conseil remercie Mr ORIOL de ce don.
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :  
Une réunion est fixée le 8 novembre prochain pour étudier une demande d'aide financière.
- Location de l'ancienne cantine :  
Un groupe de randonneurs souhaite louer cette salle le dimanche 10 mai 2015.  
La demande est acceptée au tarif de 60 €.
- Conseil Général – Correspondant local « Autonomie » :  
La « Maison Loire Autonomie » recherche un correspondant local à destination des personnes âgées ou en situation de handicap.  
Le rôle de ce correspondant doit-être éclairci et détaillé avant toute prise de décision.
- Correspondant Défense :  
Nomination de Monsieur Didier POMMIER.
- Syndicat des Eaux de la Citre à la Mare :  
Madame Christine MAGAUD sera remplacé au comité syndical par Monsieur Cédric BONHOMME.

